

**Synthèse des questions / réponses échangées via le « chat ».**

Thème	Questions reformulées	Réponses reformulées
DataFoncier	Liens vers le site DataFoncier : accès aux actualités, à la documentation et au portail d'inscription et de téléchargements des données	<a href="https://datafoncier.cerema.fr/">https://datafoncier.cerema.fr/</a>
DataFoncier	Comment s'inscrire aux formations 2026 ? Et notamment les nouvelles formations sur 1 journée ?	<a href="https://datafoncier.cerema.fr/formations">https://datafoncier.cerema.fr/formations</a>
Fichiers fonciers 2025	Résumé des nouveautés liées à la mise à disposition des Fichiers fonciers 2025 à partir de mi-janvier	<a href="https://datafoncier.cerema.fr/actualites/fichiers-fonciers-va-changer-dans-millesime-2025">https://datafoncier.cerema.fr/actualites/fichiers-fonciers-va-changer-dans-millesime-2025</a>
Fichiers fonciers 2025	Les données PCI DGFIP 2025 dans les Ardennes sont-elles compléments vectorisés ?	Oui. À ce jour plus de 99% des parcelles référencées dans les Fichiers fonciers trouvent une correspondance sous forme de parcelle vectorisée (France hexagonale et outre-mer). À la marge, quelques parcelles peuvent manquer du fait de redécoupages récents ou opérations de remembrement ou absence très ponctuelle.
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quelles ressources sont nécessaires pour reproduire cette étude ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence importante en SIG et bonne connaissance de la structure des fichiers fonciers</li> <li>• Répertoire d'entreprises (SIRENE, DEVECO) ou mieux : base locale géolocalisée</li> <li>• Un alternant (profil M2) et un directeur d'études expert ont été mobilisés sur une année pour réaliser cette investigation à hauteur d'un ½ ETP pour l'alternant mobilisé (à optimiser si on part directement de la méthodologie : 1/3 ETP) et d'environ 30j pour le directeur d'études.</li> </ul>
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quelle a été la durée de cette étude ?	L'étude s'est étendue sur une année environ avec de nombreux tests préalables et la construction de la méthodologie. Il faut compter 6 mois en partant directement de la méthodologie finale.
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quels sont les documents disponibles autour de cette étude ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport / publication ?</li> <li>- Méthodologie ?</li> <li>- Rapport de stage ?</li> <li>- Contact ?</li> </ul>	Les principaux documents relatifs à cette étude sont disponibles en téléchargement sur la page de la rediffusion du Webinaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation proposée lors du webinaire ;</li> <li>• Méthodologie ;</li> <li>• Rapport d'alternance de N.FURLAN.</li> </ul> Contact : <a href="mailto:amarcot1@adu-lille-metropole.org">amarcot1@adu-lille-metropole.org</a> ou <a href="mailto:vcassamchenai@adu-lille-metropole.org">vcassamchenai@adu-lille-metropole.org</a>
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Pouvez-vous résumer le principe de la « méthode comptable » ? Quelles sources mobilisez-vous ?	Les locaux économiques ne sont pas tous assujettis de la même façon à l'impôt, et donc les informations les concernant dans les fichiers fonciers n'y sont pas décrit de la même façon et leur niveau de fiabilité peut être variable. Certains locaux « industriels » sont à ce titre évalué selon la méthode dite « comptable ». Il s'agit principalement de locaux industriels ou comportant de lourds outillages, comme par exemple des

		<p>appareils de levage, ce qui explique qu'on y retrouve de grands locaux affectés à de la logistique. Ces locaux (champ « ccoeva » = A), les champs « typact » et les différents champs liés à la surface ne sont pas renseignés. Par contre, il a été constaté dans la présente étude que quelques-uns de ces locaux étaient affectés à de la « grande » logistique avec des surfaces très conséquentes (plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup>) et que leur impact est donc potentiellement important dans le recensement de la logistique d'un territoire : 30% des m<sup>2</sup> alloués à la logistique de plus de 300m<sup>2</sup> soit plus de 2 millions de m<sup>2</sup> concernant l'exemple du SCOT de Lille Métropole. Il faut donc essayer de repérer ces locaux en les croisant avec les répertoires d'entreprise et la connaissance du terrain pour les identifier et estimer leur surface pour la renseigner (cf. diaporama sur la méthodologie en ligne).</p>
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Dans une démarche d'identification du foncier logistique et des ZAE, est-ce que la base FUSAC peut constituer une source pertinente pour identifier et qualifier les usages économiques ?	<p>La base de données FUSAC permet une pré-identification des terrains à usage d'activité (principalement sur la base des Fichiers fonciers). Cette base est compatible avec le standard CNIG relatif à l'inventaire des ZAE. Il s'agit d'une première étape, mais un travail de croisement avec des sources locales, voire du repérage terrain, est ensuite nécessaire pour affiner et qualifier les données et constituer un inventaire des ZAE.</p>
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quels sont les seuils de surfaces planchers dédiés à la logistique qui sont ici répertoriés ?	Les logistiques repérés dans cette démarche sont ceux qui sont supérieurs à 300m <sup>2</sup> . D'après les tests réalisés lors de cette démarche, ceux-ci représentent la moitié des locaux à vocation logistique mais 95% des m <sup>2</sup> bâties dédiés à la logistique.
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Avez-vous réussi à évaluer la part que représente la logistique dans l'artificialisation des sols ?	<p>Le calcul précis de cet impact n'a pas été réalisé à ce stade, ni en stock ni en évolution entre 2011 et 2021 (première période de référence liée à l'objectif ZAN). Mais il est possible d'en estimer un ordre de grandeur à partir des m<sup>2</sup> recensés (7 millions), avec une densité de l'ordre de 0,3 que la surface de foncier dédiée à la logistique est de l'ordre de 2 300 hectares sur le territoire du SCOT de Lille Métropole, ramenés à un tissu économique (estimé via OCSOL2D Geo2France) de l'ordre de 7 000 hectares pour une surface totale du territoire de 100 000 hectares, soit environ 2% du territoire, 30% des surfaces économiques.</p> <p>Par ailleurs, les surfaces « artificialisées » (au sens : « non NAF ») représentent environ 42 000 hectares sur le territoire du SCOT de Lille Métropole en 2021, donc 5% à 6% de ces espaces « non NAF » seraient dédiés à des fonctions logistiques.</p>
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quels échanges y-a-t-il eu avec les acteurs privés du secteur ? Avec la CCI ?	A ce stade la démarche est restée interne à l'Agence d'urbanisme avec quelques entretiens d'acteurs pour bâtir la méthodologie, puis a été présentée aux EPCI et partenaires institutionnels du secteur public. Une prochaine étape sera le partage de cette base avec les

		acteurs privés du territoire, aussi bien de la logistique, que de la promotion ou de la commercialisation immobilière en général.
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Avez-vous mobilisé les données AFILOG ?	Cf réponse ci-dessus.
Présentation ADULM sur le foncier logistique	Quelles sont les suites envisagées pour affiner ou mettre à jour cet inventaire ?	Hormis le partage et la consolidation éventuelle en lien avec les acteurs privés du territoire, la base de données et ses analyses seront utilisées dans la révision du SCOT de Lille Métropole, en particulier pour qualifier le foncier et les bâtis logistiques, en déduire les objectifs stratégiques à inscrire dans le futur PAS et pour préparer les recommandations à inscrire dans le futur DOO via sa partie DAACL.
Remerciements	17 messages de remerciements :)	